

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-213

présenté par

M. Brun, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Dive, M. Straumann, Mme Valentin
et M. Viry

ARTICLE 8

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.